

# PLAN ACADEMIQUE DE FORMATION *1<sup>er</sup> degré*

Année scolaire : 2023- 2024

*Sciences  
Technologie  
Education et  
Développement  
Durable*

## Inscription

Du 1<sup>er</sup> septembre au 30 septembre 2023

## **L'offre de formation PAF 1<sup>er</sup> degré**

➤ **L'offre de formation académique comporte deux types d'actions :**

**- Actions « ouvertes à l'inscription individuelle »**

Elles concernent tous les publics.

Elles nécessitent une inscription volontaire de l'enseignant, pendant la campagne de Juillet à Septembre.

La procédure d'inscription est proposée ci-après.

**- Actions « non ouvertes à l'inscription individuelle »**

Elles concernent des publics désignés.

Les stagiaires sont désignés par l'IEN de leur circonscription ou par l'Institution (exemple : la formation initiale des directeurs d'école, les séminaires des coordonnateurs et des formateurs de l'Education prioritaire...).

Ces dispositifs ne nécessitent pas de candidature volontaire de l'enseignant et l'application ne vous permet pas de s'y inscrire. Tout enseignant concerné sera informé en temps utile.

**NB. Une articulation entre les plans de formation de circonscription et le volet académique du PAF**

➤ **L'offre de formation en circonscription comporte deux types d'actions :**

**- Actions « ouvertes à l'inscription individuelle »**

Elles ne concernent pas toutes les circonscriptions.

Elles nécessitent une inscription volontaire de l'enseignant, pendant la campagne ouverte pour chaque circonscription, selon la procédure qui sera communiquée par l'IEN.

**- Actions « non ouvertes à l'inscription individuelle »**

Elles ne concernent pas toutes les circonscriptions.

Elles ne nécessitent aucune inscription volontaire de l'enseignant et l'application ne vous permet pas de vous y inscrire. Tout enseignant concerné sera informé en temps utile.

**NE PAS S'INSCRIRE AUX ACTIONS NON OUVERTES A L'INSCRIPTION.**

- **Qui peut candidater ?**

La campagne d'inscription aux stages « Ouverts à l'inscription, à public volontaire », concerne tous les personnels de l'Académie.

Les enseignants du 1<sup>er</sup> degré peuvent candidater au PAF académique du 2<sup>nd</sup> degré dans le cadre des actions inter-degré.

Les enseignants en REP+ bénéficient de demi-journées de formation/concertation. Ils ont accès aux seuls dispositifs programmés pour l'éducation prioritaire.

Les néo titulaires T1, T2 et T3, même s'ils exercent en REP+, peuvent s'inscrire à tout dispositif, à public volontaire, inscrit au PAF.

Les enseignants en dernière année d'exercice et les enseignants en demi-service ne sont pas prioritaires pour l'obtention d'un stage, programmé sur le temps scolaire.

- **Le nombre de vœux possibles**

Vous avez la possibilité d'exprimer jusqu'à **6 vœux de modules** (**hors animations pédagogiques**)

**L'inscription à un seul stage est déconseillée**, le candidat risquant de ne pas obtenir satisfaction si les candidatures sont pléthoriques ou si le stage est fermé faute de candidatures suffisantes par exemple.

## **Ce que vous devez savoir avant de partir en stage**

### ➤ **Le départ en stage**

Les convocations seront adressées sur la messagerie académique de l'école d'exercice des stagiaires, ou, le cas échéant, dans leur école de rattachement administratif. Les stagiaires devront se rendre en stage munis de leur ordre de mission.

**Les stagiaires ne doivent en aucun cas quitter leur classe avant l'arrivée du remplaçant (sauf consignes de l'IEN de la circonscription).**

### • **Cas particulier du stage « Accompagnement à l'entrée dans le métier » (AEM)**

Les néo-titulaires se rendront dans leur classe, uniquement le premier jour de la formation, avant de rejoindre le lieu de la formation. Par conséquent, les enseignants remplaçants doivent être présents à l'heure règlementaire de l'école dans laquelle ils sont missionnés.

### ➤ **L'indemnisation de stage**

Des indemnités de stage peuvent être versées sous certaines conditions (situation du lieu du stage par rapport à la résidence administrative ou au domicile du stagiaire).

Le dossier de remboursement devra comprendre impérativement les pièces suivantes :

- L'imprimé « Etat de remboursement des frais de stages » dûment renseigné. Ce document est téléchargeable sur le site de l'Académie Martinique, rubrique « Document pour les stagiaires » ;
- L'original de la convocation ;
- Un RIB.

**Le dossier complet, de demande de remboursement des frais liés au déplacement, sera remis au coordonnateur pédagogique du stage à la fin de la session.**

### ➤ **Les absences**

- **Cas des personnels qui savent qu'ils seront dans l'impossibilité de se rendre sur leur lieu de stage.**

Vous êtes priés d'**informer, par tout moyen, au moins 48 heures avant la formation**, le secrétariat de votre circonscription, ainsi que la cellule PAF 1<sup>er</sup> degré ([paf1d@ac-martinique.fr](mailto:paf1d@ac-martinique.fr)), en retournant votre convocation, après y avoir porté le motif de l'absence, visée par le supérieur hiérarchique.

- **Cas des personnels qui, le jour même du stage, sont dans l'impossibilité, de se rendre en formation.**

Vous êtes priés d'informer, par tout moyen, avant l'heure de début de stage, le secrétariat de votre circonscription, avec copie à la cellule PAF 1<sup>er</sup> degré ([paf1d@ac-martinique.fr](mailto:paf1d@ac-martinique.fr)), en retournant votre convocation, après y avoir porté le motif de l'absence, visée par le supérieur hiérarchique.

Sans cette information, le stagiaire sera considéré comme « absent non excusé ».

Les enseignants spécialisés convoqués à des sessions de formation courtes ou en discontinu, ne seront pas remplacés. En leur absence, les élèves regagneront momentanément leur classe d'inclusion et les professeurs des classes, dites « ordinaires », devront mettre en œuvre les recommandations formulées, par l'enseignant spécialisé, dans le cadre de l'aide indirecte (Projet relatif à l'inclusion scolaire).

➤ **Vous avez une classe : les modalités de remplacement**

Les titulaires remplaçants départementaux (TRD) ont été affectés depuis la rentrée 2019-2020, sur quatre districts (Nord Atlantique, Nord Caraïbe, Centre et Sud).

Dans le cadre de ce zonage, un planning annuel des remplacements, corrélé à la programmation du PAF, sera mis en place au niveau de chaque district. Le service de suppléances des TRD, relatifs aux stages, sera ainsi anticipé.

- **Les stages multisessions**

Le même titulaire remplaçant sera, autant que possible, missionné sur la même classe, notamment, pour le stage AEM et les formations en REP / REP+.

# STE2D / EPS

## STE2D/EPS - PARCOURS DE FORMATION RANDO-EDD

| dispositif 23D9720091

### PARCOURS DE FORMATION RANDO-EDD

| module 15408

candidature **AVEC CANDIDATURE INDIVIDUELLE**

Type de plan

**FORMATION 1ER  
DEGRE**

Priorité nationale

**PRATIQUES  
PEDAGOGIQUES**

Public

**Professeurs des écoles**

Durée

**15 heures**

#### **Objectif(s)**

Acquérir des compétences croisées en EPS et STE2D à travers la mise en œuvre du parcours de formation.

#### **Contenu**

Formation en EPS et STE2D sur les thématiques du projet - Sorties sur site et conceptions d'outils pédagogiques.

#### **Modalité**

HYBRIDE

#### **Responsable pédagogique**

IEN chargée de la mission STE2D

#### **Responsable organisationnel**

CPD chargée de mission auprès de l'IEN

# STE2D / EAC / LVR

# EAC/STE2D/LVR - PROJET ACADEMIQUE ARTS, SCIENCES, EDD ARTS ET MER 4

| dispositif 23D9720177

## ARTS & MER 4: LA DIMENSION ARTISTIQUE

| module 15863

candidature AVEC CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Type de plan  
**FORMATION 1ER  
DEGRE**

Priorité nationale  
**PRATIQUES  
D'ENSEIGNEMENT ET  
DISCIPLINES**

Public  
**PE et enseignants  
exerçant en EGPA**

Durée  
**3 heures**

### **Objectif(s)**

S'appuyer sur les trois piliers de l'EAC : Rencontrer, pratiquer, connaître pour s'engager dans une démarche de projet artistique et scientifique.

### **Contenu**

Un engagement de sa classe dans une production artistique aboutie et d'oralité LVR/MDL : Rencontres - Pratiques - Connaissances en Arts.

### **Condition(s) particulière(s)**

Cette formation regroupe des PE et des enseignants en EGPA inscrits au projet.

### **Modalité**

PRESENTIEL

### **Responsable pédagogique**

IEN chargé de la mission EAC

### **Responsable organisationnel**

CPD APV chargé de mission auprès de l'IEN

# EAC/STE2D/LVR - PROJET ACADEMIQUE ARTS, SCIENCES, EDD ARTS ET MER 4

| dispositif 23D9720177

## ARTS & MER 4: LA DIMENSION SCIENTIFIQUE ET EDD

| module 15864

candidature AVEC CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Type de plan  
**FORMATION 1ER  
DEGRE**

Priorité nationale  
**PRATIQUES  
D'ENSEIGNEMENT ET  
DISCIPLINES**

Public  
**PE et PE exerçants en  
EGPA**

Durée  
**3 heures**

### Objectif(s)

Développer des compétences en vue de favoriser chez les élèves les points suivants : 1- Interroger les grandes questions liées à la mer. 2- Se mobiliser dans des actions citoyennes autour de la protection de l'environnement marin. 3- Développer une première culture maritime : la mer, un patrimoine vivant valorisé. 4- Connaître et comprendre le rôle «nourricier» de la mer. 5- Comprendre pourquoi/comment la mer est un espace de vie et d'activités de loisir.

### Contenu

Engagement de sa classe/de son école dans une démarche de développement durable - Acquisition de savoirs scientifiques liés au milieu marin à travers des projets d'EDD valorisants - Connaissance d'un milieu naturel local.

### Condition(s) particulière(s)

Cette formation regroupe des PE et des enseignants en EGPA

### Modalité

PRESENTIEL

### Responsable pédagogique

IEN Mission STE2D

### Responsable organisationnel

CPD chargé de mission auprès de l'IEN

# EAC/STE2D/LVR - PROJET ACADEMIQUE ARTS, SCIENCES, EDD ARTS ET MER 4

| dispositif 23D9720177

## ART & MER 4: ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISE

| module 15865

candidature **AVEC CANDIDATURE INDIVIDUELLE**

Type de plan  
**FORMATION 1ER  
DEGRE**

Priorité nationale  
**PRATIQUES  
PEDAGOGIQUES**

Public  
**PE tous cycles et PE  
exerçant en EGPA**

Durée  
**3 heures**

### **Objectif(s)**

Proposer des pistes d'amélioration ou de remédiations pour la réussite du projet.

### **Contenu**

Aide à la mise en oeuvre du projet - Visite sur le terrain et accompagnement des enseignants.

### **Condition(s) particulière(s)**

Formation dans la classe avec les élèves

### **Modalité**

PRESENTIEL

### **Responsable pédagogique**

IEN chargé de la mission EAC

### **Responsable organisationnel**

CPD APV chargé de mission auprès de l'IEN

# EAC/STE2D/LVR - PROJET ACADEMIQUE ARTS, SCIENCES, EDD ARTS ET MER 4

| dispositif 23D9720177

## ARTS & MER 4: FINALISATION

| module 15866

candidature AVEC CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Type de plan  
**FORMATION 1ER  
DEGRE**

Priorité nationale  
**PRATIQUES  
PEDAGOGIQUES**

Public  
**PE inscrits au projet  
académique  
intermissions**

Durée  
**4 heures**

### **Objectif(s)**

Valorisation des productions de classes.

### **Contenu**

Finalisation du projet.

### **Condition(s) particulière(s)**

L'accrochage, le décrochage de l'exposition et les répétitions font partie intégrante du projet.

### **Modalité**

HYBRIDE

### **Responsable pédagogique**

IEN chargé de la mission EAC

### **Responsable organisationnel**

CPD APV chargé de mission auprès de l'IEN